

ACTES DE LA RÉVOLUTION, RÉSISTANCE, Louis BLANC et Pierre LEROUX... (1)

par

Pierre-Joseph PROUDHON

RÉSISTANCE À LA RÉVOLUTION

Extrait de «La voix du Peuple» - n°56 - 25 novembre 1849.

Une ligue sourde (2), fomentée par d'injustes méfiances, procédant par le dénigrement, les calomnies, les correspondances secrètes, semble organisée en ce moment contre la *Voie du Peuple*.

Publiquement, on nous reproche de compromettre la Révolution par la critique que nous faisons du principe gouvernemental, comme on nous reprochait, à une autre époque, de la perdre par la critique que nous faisons du principe du capital.

Dans les conversations privées, on revient au système de diffamation, aux manœuvres déloyales auxquelles nous avons été si souvent en butte depuis dix-huit mois.

Nous passions, l'année dernière (3), pour des créatures du général Cavaignac.

Nous sommes aujourd'hui des partisans de Louis Bonaparte (4).

On nous représentait comme infidèles à notre drapeau, parce que, combattant dans l'institution présidentielle le principe encore plus que l'homme, nous crûmes devoir protester contre la candidature de Ledru-Rollin, qui nous paraissait être, pour le parti démocratique et social, une contradiction. On n'a pas oublié qu'il nous suffit, pour rentrer en grâce, de changer l'objet de nos attaques, de combattre, après le 10 décembre, non plus la présidence, mais le Président. Tant les questions de personnes occupent encore de place dans la religion politique du peuple.

On dit maintenant que nous sommes défectionnaires à notre parti, parce qu'en notre âme et conscience, nous avons cru devoir signaler les tendances mystiques et gouvernementales de quelques notabilités socialistes, parce qu'après avoir nié l'exploitation de l'homme par l'homme, nous nions en-

(1) Proudhon avait publié sous ce titre les deux premiers articles de sa polémique contre Louis Blanc et Pierre Leroux (*La Voix du Peuple* du 25 novembre 1849 au 28 janvier 1850) précédés de «*Qu'est-ce que le Gouvernement, qu'est-ce que Dieu?*» qui avait paru dans la *Voix du Peuple* du 5 novembre 1849 et qui fut mis en préface à la deuxième édition des «*Confessions d'un Révolutionnaire*». Les deux premiers articles de la polémique célèbre que nous publions ici répond aux critiques qu'avaient provoquées cet ouvrage. Ce texte publié à part par Proudhon est consacré au problème de l'État et prépare «*l'Idée générale de la Révolution*». Il témoigne de l'expression systématique de sa théorie anarchiste.

(2) Proudhon écrira quelques jours plus tard à M. Guillemin: «*Une conjuration montagnarde formidable s'organise contre nous. J'ai Louis Blanc, Pierre Leroux et tous les dieux galeux à mes trousses; nous résistons ferme, le public s'anime, la discussion occupe tout le public. Nous vaincrons à la fin, je l'espère mais ce ne sera pas sans peine*». Corr., III, 61.

(3) Avant l'élection présidentielle du 10 décembre, pour avoir proposé la candidature Raspail, considérée par les partisans de Ledru-Rollin comme devant nuire à celui-ci et favoriser Cavaignac.

(4) A cause des attaques qu'il prodiguait dans les *Confessions* à Louis Blanc et aux hommes les plus notoires du parti démocratique.

core, et au même titre le gouvernement de l'homme par l'homme. Plus tard, et ce temps pourrait n'être pas éloigné, quand on nous verra combattre les individualités dictatoriales que l'esprit auquel nous résistons ne peut manquer d'imposer à la France, sans doute alors on nous accordera de nouveau le pardon.

En attendant, nous sommes des modérés, des bonapartistes, presque des renégats. Cela ne s'imprime pas encore, mais se dit, se colporte, circule. La *Voix du Peuple* est chaque jour dénoncée à la suspicion populaire comme l'organe de la réaction bourgeoise et des ambitions impériales de l'Élysée. Ainsi nous servions, en septembre, octobre, novembre et décembre 1848, la réaction doctrinaire et les convoitises de la rue de Varennes!...

Il faut pourtant que cette situation se liquide. Il ne s'agit, en ce moment, de rien de moins que de reconnaître la formule de cette vraie République, que cherchait Thoré: il s'agit de savoir, nous reproduisons à dessein cette analogie, si, après avoir tant déclamé contre l'exploitation de l'homme par l'homme, nous devons prendre pour article de foi le gouvernement de l'homme par l'homme. Nous croyons qu'il existe en politique, sur la question du gouvernement, une formule adéquate à celle que nous avons présentée, en économie sociale, sur la question du capital.

Nous demandons, en conséquence, avant que l'heure de la révision constitutionnelle ait sonné, s'il ne convient pas aux chefs de la démocratie, à qui doit un jour échoir la conduite des affaires, de rechercher cette solution. En quoi troublons-nous donc la conscience des démocrates? En quoi divisons-nous les esprits et compromettons-nous l'existence de la République? Le moment est favorable à la discussion d'ailleurs, il ne nous est pas donné d'en prendre d'autre.

Nous croyons de plus qu'il y a urgence.

C'est pour cela que, dans le manifeste de la *Voix du Peuple* (5), après avoir signalé ce que nous considérons comme l'erreur capitale du parti démocratique, nous avons pris l'initiative et posé les bases d'une solution du problème politique, d'accord avec la solution antérieurement posée par nous du problème économique. C'était notre droit; nous avons cru que c'était de plus notre devoir.

Mais, de même que, sur le terrain de l'économie politique, nous avons rencontré la résistance des intérêts, de même, sur le terrain de la politique, nous rencontrons la résistance des ambitions et des amours-propres. Des hommes qui ne tiennent au capital, ni par les attractions de l'âme, ni par les convoitises du cœur, tiennent au pouvoir, soit par les illusions de leur philosophie, soit par les antécédents de leur vie publique. Là est le secret de l'hostilité manifestée tout à coup contre la *Voix du Peuple* par les citoyens Louis Blanc et Pierre Leroux, et, à leur suite, par un certain nombre de républicains.

Afin donc de préciser la controverse, de réduire à son expression la plus simple la question des personnes, et par là, d'éviter au parti démocratique, sur la grave question du pouvoir, un déchirement funeste, nous accusons les citoyens Louis Blanc et Pierre Leroux de résister à la Révolution, en défendant, comme ils font aujourd'hui, le principe gouvernemental, dernière forteresse du monopole.

Nous considérons la ligne politique dans laquelle ils s'efforcent de retenir la démocratie comme aussi contre-révolutionnaire que celle où se trouvent engagés le président de la République et la majorité de l'Assemblée.

Nous proposons, en conséquence, aux citoyens Louis Blanc et Pierre Leroux, de discuter contradictoirement avec eux, dans une suite d'articles publiés par les mêmes organes, le principe d'autorité, du gouvernement ou d'État, dont ils sont, à nos yeux, les derniers représentants.

A cet effet, nous mettons à leur service les colonnes (6) de la *Voix du Peuple*, comme nous le faisons pour M. Frédéric Bastiat, demandant, pour nos réponses, la réciprocité d'insertion dans les journaux et revues dont nos antagonistes disposent.

(5) Il s'agit des *Confessions d'un Révolutionnaire*, qu'il désigne en plusieurs passages sous ce titre.

(6) La *République* du 26 novembre déclara adhérer entièrement à cette proposition, qui n'eut cependant pas de suite.

Chaque article devra paraître le même jour, et sans réflexions des rédacteurs, dans le journal de chaque partie, de manière que les pièces du procès passent toutes sous les yeux des lecteurs de chaque feuille, et que les uns et les autres soient intégralement et simultanément saisis de la question.

Du reste, et malgré l'espèce d'ostracisme (7) qu'on s'efforce de faire peser en ce moment sur la *Voix du Peuple*, nous ne perdrons pas de vue un seul instant que cette portion de la gauche républicaine qui siège à l'Assemblée nationale sous le nom de Montagne, et qu'on s'efforce de nous rendre hostile, est le centre autour duquel doivent se rallier tous les démocrates, amis sincères de la République et de la liberté; aussi l'écartons-nous du débat. Nous l'adjurons, comme corps politique, de rester provisoirement neutre. L'initiative de questions comme celle qui s'agite en ce moment n'appartient qu'à la presse; elle ne pourrait, sans de graves inconvénients, être prise prématurément par les représentants du peuple.

Nous n'avons affaire qu'à des publicistes nos égaux, nos émules peut-être, mais, jusqu'ici du moins, nos collaborateurs dans l'œuvre de la Révolution. C'est à ces hommes, isolés, comme nous, de toute sympathie officielle, que nous adresserons nos critiques; c'est avec eux seulement que nous entendons discuter, devant la France et devant l'Europe, l'organisation future de la République universelle, déclarant, au surplus, nous soumettre d'avance au jugement de l'opinion.

Les citoyens Louis Blanc et Pierre Leroux ayant engagé les premiers la discussion (8), celui-ci dans *la République*, celui-là dans *le Nouveau Monde*, nous répondrons d'abord à leur attaque.

RÉSISTANCE À LA RÉVOLUTION: Louis BLANC et Pierre LEROUX

Extrait de «La voix du Peuple» - n°64 - 3 décembre 1849.

Les révolutions ne reconnaissent pas d'initiateurs: elles viennent quand le signal des destinées les appelle; elles s'arrêtent quand la force mystérieuse qui les fait éclore est épuisée. Elles permettent bien qu'on les pousse: elles ne permettent pas qu'on les traîne. C'est ce que nous prouve aujourd'hui, d'une manière éclatante, l'exemple de tous ceux qui, avides de pouvoir et de la faveur populaire, se sont attelés au char des révolutions, s'imaginant qu'ils l'arrêteraient quand ils cesseraient de le tirer. Mais l'indomptable machine roule, balayant pêle-mêle, et ceux qui veulent entraver sa course, et ses conducteurs impuissants. Homme avisé, veux-tu donc n'être pas broyé sous les roues? Mets-toi derrière la voiture, et puis, quand tu la verras se précipiter, monte sur le marchepied.

Pie IX, un jour, veut essayer si la papauté et la liberté peuvent vivre ensemble. Il apprend bientôt, à ses dépens, que la liberté ne reconnaît ni maîtresse ni rivale, et qu'elle brise, quand il lui plaît, les institutions qu'elle s'est données, Monarchie et Catholicisme, État et propriété. Le pape alors, premier timonier de la Révolution, recule, et veut retenir le char révolutionnaire, qui lui passe sur le corps. - Roule, Révolution!

Après le pape, c'est l'opposition dynastique. L'exemple de Pie IX la saisit et l'enflamme: Courage! Saint-Père, lui crie-t-elle par la bouche de M. Thiers, en prenant un bras de la limonière; courage! faites honte à ce gouvernement couard qui méconnaît l'esprit du siècle et la nécessité du progrès! - Courage! dynastiques, crient à leur tour les républicains, attachant sur les premiers leur bricole. - Courage, tout

(7) La *Voie du Peuple* avait vu son tirage baisser à 20.000 (lettre à Guillaumin du 3 décembre 1849). Corr., III, 61.

(8) Pierre LEROUX, dans *la République* du dimanche 11 novembre 1849, sous ce titre, emprunté à Proudhon: *Qu'est-ce que le Gouvernement? qu'est-ce que Dieu?* Louis BLANC, dans *le Nouveau Monde* du 15 novembre, sous ce titre *Hommes du Peuple, l'État c'est vous! Réponse au citoyen Proudhon.*

le monde! reprennent les socialistes; ne restons pas à moitié chemin: en avant!... Et le char foudroyant, chassant devant lui papauté, dynastie et bourgeoisie, les précipite les unes sur les autres dans la République démocratique et sociale. - Roule, Révolution!

Halte! dit alors le président du Luxembourg, Louis Blanc: je suis ministre secrétaire d'État du progrès; on n'avance pas sans ma permission. A bas les anarchistes, les individualistes, les égalitaires! Hommes du peuple, respect à l'État: l'État, c'est vous!

Halte! crie de son côté le révélateur de la Triade, le restaurateur de la métempsycose, l'auteur apocryphe de l'Être universel, Pierre Leroux: je suis l'apôtre des néo-chrétiens le dernier des voyants. A bas les voltairiens, les libéraux et les athées! Respect à ma religion et à mon Dieu! Travailleur, arrête, au nom de la fraternité, de la charité, de la solidarité, de l'humanité, de l'unité!...

Et les deux hérauts de la Religion et de l'État, hors d'haleine, de se mettre en travers du chariot, qu'emportent sa vitesse acquise et sa masse, et que pousse une force mystérieuse, irrésistible. - Roule, roule, Révolution!

Nous avons lu, avec un vrai plaisir, tant cette lecture nous a rempli d'espoir, le dernier pamphlet de Louis Blanc, et les pieuses disquisitions de Pierre Leroux.

L'ex-homme d'État du gouvernement provisoire, l'écrivain chéri des républicains classiques, des démocrates romantiques, des socialistes communautaires et fraternitaires, brille, dans cette diatribe, de toutes les qualités de son style, et de toutes les misères de sa logique. La passion, une passion vraie, cette fois, l'élève au-dessus de lui-même: il éclate, il s'indigne, il insulte, il calomnie; il a des injures superbes et de magnifiques dédains. Il prend le peuple à témoin; il atteste les travailleurs, ses frères, qui lui ont décerné le titre de premier ouvrier de la République, et qui maintenant, en pleine convalescence de l'épidémie gouvernementale, parlent de se passer d'hommes d'État, comme de capitalistes et de curés. Il invoque jusqu'aux propriétaires, à qui il promet une juste, mais non préalable indemnité, s'ils veulent lui permettre de se saisir de leurs propriétés, sauf à s'en servir pour organiser le travail sans cataclysme, pacifiquement.

On sent que le célèbre utopiste combat pour ses foyers et ses dieux: car l'État, le pouvoir, c'est le patrimoine, c'est le sang et la vie de Louis Blanc. Soufflez sur l'État, Louis Blanc est un homme mort. C'est pour lui, c'est pour réaliser son plan d'organisation du travail par l'État, que s'est faite la Révolution de Février. Aussi jamais sa verve ne se montra plus vive et plus franche. Plus de tirades peignées; d'épithètes oiseuses, de sentimentalités affectées, d'antithèses à effet: c'est presque la langue révolutionnaire. *Quousque tandem...*

Pierre Leroux se joint à Louis Blanc, Pierre Leroux qui a bien aussi son intérêt dans le débat: le saint homme aspire à remplacer le Pape dans ses fonctions de vicaire de Dieu; quelques-uns même vont jusqu'à dire qu'il se souvient d'avoir été Jésus-Christ. - Plus de gouvernement, dit-il, plus de religion; tout est perdu! Où allez-vous, malheureux? Revenez à la religion; sans la religion, point de société. Nous sommes la religion: UNITÉ! Nous sommes la Voie, la Vérité, la Vie: TRINITÉ DANS L'UNITÉ!... Sensation-sentiment-connaissance! Celui qui renie notre Doctrine, et qui méconnaît la Triade, celui-là n'est pas républicain!...

Mais laissons ensemble le démagogue et le mystagogue, et abordons ce grand problème de l'État, plus obscur encore que ne fut jamais celui du travail; mais qui, nous en avons la ferme espérance, ne tardera pas à devenir aussi limpide, aussi positif.

La Révolution de Février a posé deux questions capitales: l'une économique, c'est la question de travail et de propriété; l'autre, politique, c'est la question de gouvernement ou d'État.

Sur la première de ces questions, la démocratie socialiste est à peu près d'accord. On reconnaît qu'il ne s'agit nullement de saisir et partager les propriétés, pas même d'en opérer le rachat; de soumettre le riche et le propriétaire à des surtaxes de mauvaise foi, qui, tout en faisant mentir le principe de propriété, reconnu dans la Constitution, n'auraient pour effet que de bouleverser l'économie géné-

rale, et d'aggraver la situation du prolétariat. La réforme économique consiste, d'un côté, à créer une concurrence au crédit usuraire, et, par suite, à faire perdre au capital son revenu, en autres termes, à identifier, dans tout citoyen et au même degré, la qualité de travailleur et celle de capitaliste; - d'autre part, à abolir tout le système des impôts actuels, qui ne frappent que sur le travailleur et sur le pauvre, et à les remplacer tous par un impôt unique, à titre de prime d'assurance, sur le capital.

Par ces deux grandes réformes, l'économie sociale est renouvelée de fond en comble; les rapports commerciaux et industriels sont intervertis, et les bénéfiques aujourd'hui assurés au capitaliste, reportés sur le travailleur. La concurrence, actuellement anarchique et subversive, devient émulative et féconde; le débouché ne faisant plus défaut, l'ouvrier et l'entrepreneur, solidairement unis, n'ont plus à craindre ni stagnation ni chômage. Un ordre nouveau s'établit sur les vieilles institutions abolies ou régénérées.

Sur ce point, la ligne révolutionnaire est tracée; le sens du mouvement est connu. Quelque variété qu'on apporte dans l'application, la réforme sera opérée d'après ces principes et sur ces bases; la Révolution n'a pas d'autre issue. On peut donc considérer le problème économique comme résolu.

Il n'en est pas de même, tant s'en faut, du problème politique, c'est-à-dire de la détermination à faire; pour l'avenir, du gouvernement et de l'État. Sur ce point, la question n'est pas même posée: il n'y a rien dans la conscience publique et l'intelligence des masses. La Révolution économique, accomplie comme nous venons de le dire, le gouvernement, l'État peut-il, doit-il subsister encore? Voilà ce que personne, ni dans la démocratie, ni hors de la démocratie, n'ose révoquer en doute, et telle est, pourtant, la question qu'il s'agit, à peine de nouvelles catastrophes, d'examiner.

Nous affirmons donc, et jusqu'à présent nous sommes seuls à l'affirmer, qu'avec la révolution économique, que l'on ne conteste plus, l'État doit entièrement disparaître; que cette disparition de l'État est la conséquence nécessaire de l'organisation du crédit et de la réforme de l'impôt; que, par l'effet de cette double innovation, le gouvernement devient successivement inutile et impossible; qu'il en est de lui, à cet égard, comme de la propriété féodale, du prêt à intérêt, de la monarchie absolue ou constitutionnelle, des institutions judiciaires, etc..., qui tous ont servi à l'éducation de la liberté, mais qui tombent et s'évanouissent lorsque la liberté est arrivée à sa plénitude.

D'autres, au contraire, parmi lesquels se distinguent en première ligne Louis Blanc et Pierre Leroux, soutiennent qu'après la révolution économique, il faut continuer l'État, réserve faite d'une organisation de l'État, sur laquelle ils n'ont fourni, jusqu'à cette heure, ni principe, ni plan. Pour eux, la question politique, au lieu de s'annihiler en s'identifiant à la question économique, subsiste toujours: ils maintiennent, en l'agrandissant encore, l'État, le pouvoir, l'autorité, le gouvernement. Ce qu'ils font, c'est de changer les appellations; de dire, par exemple, au lieu de l'État-maître, l'État-serviteur, comme s'il suffisait de changer les mots pour transformer les choses! Au-dessus de ce système de gouvernement, tout à fait inconnu, plane un système de religion dont le dogme est également inconnu le rite inconnu, le but sur la terre et dans le ciel, inconnu.

Telle est donc la question qui divise en ce moment la démocratie socialiste, en ce moment d'accord, ou peu s'en faut, sans le reste: l'État doit-il exister encore, lorsque la question du travail et du capital sera opérée? En autres termes, aurons nous toujours, comme nous l'avons eue jusqu'à présent, une Constitution politique en dehors de la Constitution sociale?

Nous répondons par la négative. Nous soutenons que, le capital et le travail une fois identifiés, la société subsiste par elle-même et n'a plus besoin de gouvernement. Nous sommes, en conséquence, et nous l'avons proclamé plus d'une fois, des anarchistes. L'anarchie est la condition d'existence des sociétés adultes, comme la hiérarchie est la condition des sociétés primitives: il y a progrès incessant, dans les sociétés humaines, de la hiérarchie à l'anarchie.

Louis Blanc et Pierre Leroux affirment le contraire: outre leur qualité de socialistes, ils retiennent celle de politiques; ce sont des hommes de gouvernement et d'autorité, des hommes d'État.

Pour vider le différend, nous avons donc à considérer l'État, non plus au point de vue de l'ancienne société, qui l'a naturellement et nécessairement produit, et qui va finir; - mais au point de vue de la

société nouvelle, telle que la font ou la doivent faire les deux réformes fondamentales et corrélatives du crédit et de l'impôt.

Or, si nous prouvons qu'à ce dernier point de vue, l'État, considéré dans sa nature, repose sur une hypothèse complètement fautive; qu'en second lieu, considéré dans son objet, l'État ne trouve de raison d'existence que dans une seconde hypothèse, également fautive; qu'enfin, considéré dans les motifs d'une prolongation ultérieure, l'État ne peut invoquer encore qu'une hypothèse, aussi fautive que les deux premières: ces trois points éclaircis, la question sera jugée, l'État sera reconnu chose superflue, par conséquent nuisible, impossible; le gouvernement sera une contradiction.

Procédons de suite à l'analyse:

1- DE LA NATURE DE L'ÉTAT.

«*Qu'est-ce que l'État?*» se demande Louis Blanc.

Et il répond: «*L'État en un régime monarchique c'est le pouvoir d'un homme, la tyrannie dans un seul. L'État, en un régime oligarchique, c'est le pouvoir d'un petit nombre d'hommes, la tyrannie dans quelques-uns. L'État, en un régime aristocratique, c'est le pouvoir d'une classe, la tyrannie dans plusieurs. L'État, en un régime anarchique, c'est le pouvoir du premier venu qui se trouve être le plus intelligent et le plus fort; c'est la tyrannie dans le chaos. L'État, dans un régime démocratique, c'est le pouvoir de tout le peuple, servi par ses élus; c'est le règne de la liberté*».

Sur les vingt-cinq ou trente mille lecteurs de Louis Blanc, il n'en est peut-être pas dix à qui cette définition de l'État n'ait paru démonstrative, et qui ne répètent, après le maître: L'État, c'est le pouvoir d'un, de quelques-uns, de plusieurs, de tous ou du premier venu, suivant qu'on fait suivre le mot État de l'un de ces adjectifs: monarchique, oligarchique, aristocratique, démocratique ou anarchique. Les délégués du Luxembourg, - qui se croient volés, à ce qu'il semble, quand on se permet d'avoir une opinion autre que la leur sur la signification et les tendances de la Révolution de février, - dans une lettre rendue publique, m'ont fait l'honneur de m'informer qu'ils trouvaient la réponse de Louis Blanc tout à fait victorieuse, et que je n'avais rien à y répondre. Il paraît que personne, parmi les citoyens délégués, n'a appris le grec. Autrement, ils auraient vu que leur maître et ami Louis Blanc, au lieu de dire ce que c'est que l'État, n'a fait autre chose que traduire en français les mots grecs *monos*, un; *oligoï*, quelques-uns; *aristoï*, les grands; *dêmos*, le peuple, et *a* privatif, qui veut dire: non. C'est à l'aide de ces qualificatifs qu'Aristote a différencié les différentes formes de l'État, lequel s'exprime par *archê*, autorité, gouvernement, État. Nous en demandons bien pardon à nos lecteurs, mais ce n'est pas notre faute si la science politique du président du Luxembourg ne va pas plus loin que l'étymologie.

Et voyez l'artifice! Il a suffi à Louis Blanc, dans sa traduction, d'employer quatre fois le mot tyrannie, tyrannie d'un seul, tyrannie de plusieurs, etc..., et de le supprimer une fois (*), «*pouvoir du peuple, servi par ses élus*», pour enlever d'emblée les applaudissements. Tout autre État que le démocratique, tel que l'entend Louis Blanc, est tyrannie. L'anarchie surtout est traitée d'une façon particulière: c'est le pouvoir du premier venu, qui se trouve être le plus intelligent et le plus fort; c'est la tyrannie dans le chaos. Quel monstre que ce premier venu, qui, tout premier venu qu'il est, se trouve être cependant le plus intelligent et le plus fort et qui exerce sa tyrannie dans le chaos! Qui pourrait, après cela, préférer l'anarchie à cet aimable gouvernement de tout le peuple, servi si bien, comme l'on sait, par ses élus! Comme c'est triomphant, cela! Du premier coup, nous voilà par terre. Ah! rhéteur, remerciez Dieu d'avoir créé pour vous tout exprès, au dix-neuvième siècle, une sottise pareille à celle de vos soi-disant délégués des classes ouvrières, sans cela vous seriez mort sous les sifflets, la première fois que vous avez touché une plume.

Qu'est-ce que l'État? Il faut une réponse à cette question: l'énumération qu'a faite, après Aristote, des différentes espèces d'États le citoyen Louis Blanc, ne nous a rien appris. Quant à Pierre Leroux, ce n'est pas la peine de l'interroger: il nous dirait que la question est indiscrete, que l'État a toujours existé, qu'il existera toujours: c'est la raison suprême des conservateurs et des bonnes femmes.

(*) Le mot *fois* ne figure dans aucune édition; nous l'avons ajouté semblant devoir être un terme manquant (Note A.M.).

L'État est la constitution EXTÉRIEURE de la puissance sociale.

Par cette constitution extérieure de sa puissance et souveraineté, le peuple ne se gouverne pas lui-même: c'est, tantôt un individu, tantôt plusieurs, qui, à titre électif ou héréditaire, sont chargés de le gouverner, de gérer ses affaires, de traiter et compromettre en son nom, en un mot de faire tous actes de père de famille, tuteur, gérant ou mandataire, nanti de procuration générale, absolue et irrévocable.

Cette constitution externe de la puissance collective, à laquelle les Grecs, donnèrent le nom d'*archê*, principauté, autorité, gouvernement, repose donc sur cette hypothèse, qu'un peuple, que l'être collectif qu'on nomme une société, ne peut se gouverner, penser, agir, s'exprimer, par lui-même, d'une manière analogue à celle des êtres doués de personnalité individuelle; qu'il a besoin, pour cela, de se faire représenter par un ou plusieurs individus, qui, à un titre quelconque, sont censés les dépositaires de la volonté du peuple, et ses agents. Il y a impossibilité, suivant cette hypothèse, à ce que la puissance collective, qui appartient essentiellement à la masse, s'exprime et agisse directement, sans l'intermédiaire d'organes constitués exprès, et pour ainsi dire apostés ad hoc. Il semble, disons-nous, - et c'est ce qui explique la constitution de l'État dans toutes ses variétés et espèces, - que l'être collectif, que la société, n'étant qu'un être de raison, ne peut se rendre sensible autrement que par voie d'incarnation monarchique, d'usurpation aristocratique, ou de mandat démocratique; conséquemment, que toute manifestation propre et personnelle lui soit interdite.

Or, c'est précisément cette notion de l'être collectif, de sa vie, de son action, de son unité, de son individualité, de sa personnalité; - car la société est une personne, entendez-vous? comme l'humanité tout entière est une personne; c'est cette notion de l'être humain collectif que nous nions aujourd'hui; et c'est pour cela que nous nions aussi l'État, que nous nions le gouvernement, que nous repoussons de la société économiquement révolutionnée toute constitution de la puissance populaire, en dehors et au-dessus de la masse, par royauté héréditaire, institution féodale, ou délégation démocratique,

Nous affirmons, au contraire, que le peuple, que la société, que la masse, peut et doit se gouverner elle-même, penser, agir, se lever et s'arrêter, comme un homme, se manifester enfin dans son individualité physique, intellectuelle et morale, sans le secours de tous ces truchements qui jadis furent des despotes, qui maintenant sont des aristocrates, qui de temps à autre ont été de prétendus délégués, complaisants ou serviteurs de la foule, et que nous nommons purement et simplement agitateurs du peuple, démagogues.

En deux mots:

Nous nions le gouvernement et l'État, parce que nous affirmons, ce à quoi les fondateurs d'États n'ont jamais cru, la personnalité et l'autonomie des masses.

Nous affirmons de plus que toute constitution d'État n'a d'autre but que de conduire la société à cet état d'autonomie; que les différentes formes d'États, depuis la monarchie absolue jusqu'à la démocratie représentative, ne sont toutes que des moyens termes, des positions illogiques et instables, servant tour à tour de transitions ou d'étapes à la liberté, et formant les degrés de l'échelle politique, à l'aide de laquelle les sociétés s'élèvent à la conscience et à la possession d'elles-mêmes.

Nous affirmons, enfin, que cette anarchie, qui exprime, comme on le voit maintenant, le plus haut degré de liberté et d'ordre auquel l'humanité puisse parvenir, est la véritable formule de la République, le but auquel nous pousse la Révolution de Février; de telle sorte qu'entre République et gouvernement, entre le suffrage universel et l'État, il y a contradiction.

Ces affirmations systématiques, nous les établissons de deux manières: d'abord, par la méthode historique et négative, en démontrant que toute constitution de pouvoir, toute organisation de la force collective par extériorisation est devenue pour nous impossible. - C'est ce que nous avons commencé de faire dans les *Confessions d'un révolutionnaire*, en racontant la chute de tous les gouvernements qui se sont succédé en France depuis soixante ans, en dégagant la cause de leur abolition, et signalant en dernier lieu l'épuisement et la mort du pouvoir dans le règne corrompu de Louis-Philippe, dans la dictature inerte du gouvernement provisoire, et la présidence insignifiante du général Cavaignac et de Louis Bonaparte.

Nous prouvons, en second lieu, notre thèse, en expliquant comment, par la réforme économique, par la solidarité industrielle, et l'organisation du suffrage universel, le peuple passe de la spontanéité à la réflexion et à la conscience; agit, non plus par entraînement et fanatisme, mais avec dessein; se comporte sans maîtres et serviteurs, sans délégués comme sans aristocrates, absolument comme ferait un individu. Ainsi, la notion de personne, l'idée du moi, se trouve étendue et généralisée: il y a la personne ou le moi individuel, comme il y a la personne ou le moi collectif; dans l'un comme dans l'autre cas, la volonté, l'action, l'âme, l'esprit, la vie, inconnus dans leur principe, insaisissables dans leur essence, résultent du fait animique et vital, l'organisation. La psychologie des nations et de l'humanité devient, comme la psychologie de l'homme, une science possible. C'est à cette démonstration positive que nous avons présumé, tant dans les publications que nous avons faites sur la circulation et le crédit que dans le chapitre XIV du manifeste de la *Voix du peuple*, relatif à la constitution.

Ainsi, lorsque Louis Blanc et Pierre Leroux se posent en défenseurs de l'État, ce qui veut dire d'une constitution externe de la puissance publique, ils ne font autre chose que reproduire, sous une variante qui leur est propre et qu'ils n'ont pas encore fait connaître, cette vieille fiction de gouvernement représentatif, dont la formule intégrale, l'expression la plus complète, est encore la monarchie constitutionnelle. Est-ce donc pour arriver à cette contradiction rétrograde que nous avons fait la Révolution de Février?

Il nous semble, qu'en dites-vous, lecteurs? que la question commence à se poser d'une manière quelque peu claire; que les pauvres d'esprit seront à même, après ce que nous venons de dire, de se faire une idée de l'État, qu'ils comprendront comment des républicains peuvent se demander s'il est indispensable, après une révolution économique qui change tous les rapports de la société, d'entretenir, pour la vanité de prétendus hommes d'État, et aux prix de 2 milliards par année, cet organe parasite appelé gouvernement? Et les honorables délégués du Luxembourg, qui, pour s'être assis sur les fauteuils de la pairie, se croient des hommes politiques, et s'attribuent si bravement l'intelligence exclusive de la Révolution, ne craindront plus, sans doute, qu'en notre qualité de plus intelligents et de plus forts, après avoir supprimé, comme inutile et trop cher, le gouvernement, nous établissions la tyrannie dans le chaos. Nous nions l'État et le gouvernement; nous affirmons l'autonomie du Peuple en même temps que sa majorité. Comment serions nous des fauteurs de tyrannie, des aspirants au ministère, des compétiteurs de Louis Blanc et de Pierre Leroux?

En vérité, nous ne concevons rien à la logique de nos adversaires. Ils acceptent un principe sans s'inquiéter des conséquences; ils adhèrent, par exemple, à l'égalité de l'impôt que réalise l'impôt sur le capital; ils adoptent le crédit populaire, mutuel et gratuit, car tous ces termes sont synonymes; ils applaudissent à la déchéance du capital et à l'émancipation du travail; puis, quand il s'agit de tirer les conséquences antigouvernementales de ces prémisses, ils protestent, ils continuent à parler politique et gouvernement, sans se demander si le gouvernement est compatible avec la liberté et l'égalité industrielles; s'il y a possibilité d'une science politique, quand il y a nécessité d'une science économique! La propriété, ils l'attaquent sans scrupule, malgré son antiquité vénérable; mais ils s'inclinent devant le pouvoir comme des marguilliers devant le Saint-Sacrement. Le gouvernement, c'est pour eux l'à priori nécessaire et immuable, le principe des principes, l'archée éternelle.

Certes, nous ne donnons pas nos affirmations pour des preuves, nous savons, aussi bien que qui que ce soit, à quelles conditions une proposition se démontre. Nous dirons seulement, qu'avant de procéder à une nouvelle constitution de l'État, il faut se demander si, en vue des réformes économiques que nous impose la Révolution, l'État lui-même ne doit pas être aboli; si cette fin des institutions politiques ne résulte pas du sens et de la portée de la réforme économique? Nous demandons si, en fait, après l'explosion de Février, après l'établissement du suffrage universel, la déclaration d'omnipotence des masses, et la subordination désormais inévitable du pouvoir aux volontés populaires, un gouvernement quelconque est encore possible; si ce gouvernement ne se trouverait pas placé dans l'alternative perpétuelle, ou de suivre docilement les injonctions aveugles et contradictoires de la multitude, ou de la tromper sciemment, comme l'a fait le Gouvernement provisoire, comme l'ont fait de tout temps les démagogues? Nous demandons, à tout le moins, parmi les diverses attributions de l'État, lesquelles doivent être conservées et agrandies, lesquelles supprimées? Car, s'il arrivait, chose qu'il est encore permis de prévoir, que, de toutes les attributions actuelles de l'État, pas une ne dût survivre à la réforme économique, il faudrait bien admettre, sur la foi de cette démonstration négative, que, dans cette

condition nouvelle de la société, l'État n'est rien, ne peut être rien; en deux mots, que la seule manière d'organiser le gouvernement démocratique, c'est de supprimer le gouvernement.

Au lieu de cette analyse positive, pratique, réaliste, du mouvement révolutionnaire, que font nos prétendus initiateurs? Ils s'en vont consulter les Lycurgue, les Platon, les Orphée, et toute la sagesse mythologique; ils interrogent les vieilles légendes; ils demandent à la plus haute antiquité des solutions pour des problèmes exclusivement modernes, et puis ils nous baillent pour réponse les illuminations vertigineuses de leur cerveau.

Est-ce là, encore une fois, cette science de la société et de la Révolution qui devait, à première vue, résoudre tous les problèmes, science essentiellement pratique et immédiate; science éminemment traditionnelle, sans doute, mais science par-dessus tout progressive, et dans laquelle le progrès s'accomplit par la négation systématique de la tradition elle-même?...

2- Du but ou de l'objet de l'État.

On vient de voir que la notion de l'État, considéré dans sa nature, repose tout entière sur une hypothèse au moins douteuse, celle de l'impersonnalité et de l'inertie physique, intellectuelle et morale des masses. Nous allons prouver que cette même notion de l'État, considéré dans son objet, repose sur une autre hypothèse, plus improbable encore que la première, celle de la permanence de l'antagonisme dans l'humanité, hypothèse qui elle-même est une suite du dogme primitif de la chute ou du péché originel.

Nous continuons à citer le *Nouveau Monde*:

«*Qu'arrive-t-il, se demande Louis Blanc, si on laisse le plus intelligent ou le plus fort mettre obstacle au développement des facultés de qui est moins fort ou moins intelligent?*

- *Il arrivera que la liberté sera détruite.*

«*Comment empêcher ce crime?*

- *En faisant intervenir entre l'opresseur et l'opprimé tout le pouvoir du peuple.*

Si Jacques opprime Pierre, les trente-quatre millions d'hommes dont la société française se compose accourront-ils tous à la fois pour protéger Pierre, pour sauvegarder la liberté? Le prétendre serait une bouffonnerie.

«*Comment donc la société interviendra-t-elle?*

«*Par ceux qu'elle aura choisis pour la REPRÉSENTER à cet effet.*

«*Mais ces REPRÉSENTANTS de la société, ces serviteurs du Peuple, qui sont-ils?*

- *L'État.*

«*Donc l'État n'est autre chose que la société elle-même, agissant comme société, pour empêcher... quoi? l'oppression; pour maintenir... quoi? la liberté.*».

Voilà qui est clair. L'État est une REPRÉSENTATION de la société, organisée extérieurement pour protéger le faible contre le fort; en autres termes, pour mettre la paix entre les combattants et faire de l'ordre! Louis Blanc n'est pas allé loin, comme l'on voit, pour trouver la destination de l'État. Elle traîne, depuis Grotius, Justinien, Cicéron, etc..., dans tous les auteurs qui ont parlé de droit public. C'est la tradition orphique rapportée par Horace:

*Sylvestres homines sacer interpresque deomm.
Caedibus et victu foedo deterruit Orpheus,
Dictus ob hoc lenire tigres rabidosque leones,
Dictus et Amphiion, Thebanæ conditor arcis,
Saxa movere sono testudinis, et prece blanda
Ducere quo vellet...*

«*Le divin Orphée, interprète des dieux, appela les hommes du fond des forêts, et leur fit horreur du meurtre et de la chair humaine. Aussi dit-on de lui qu'il adoucit les lions et les tigres, comme plus tard on dit d'Amphion, le fondateur de Thèbes, qu'il remuait les pierres au son de sa lyre, et les conduisait où il voulait par le charme de sa prière.*».

Le socialisme, nous le savions, n'exige pas, chez certaines gens, de grands efforts d'imagination. On imite, assez platement, les vieux mythologues; on copie le catholicisme, tout en déclamant contre lui; on singe le pouvoir, que l'on convoite; puis on crie de toutes ses forces: *Liberté, Égalité, Fraternité!* et le tour est fait. On passe révélateur, réformateur, rhabilleur démocratique et social; on est candidat désigné au ministère du progrès, voire même à la dictature de la République!

Ainsi, de l'aveu de Louis Blanc, le pouvoir est né de la barbarie; son organisation atteste, chez les premiers hommes, un état de férocité et de violence, effet de l'absence totale de commerce et d'industrie. C'est à cette sauvagerie que l'État dut mettre fin, en opposant à la force de chaque individu une force supérieure, capable, à défaut d'autre argument, de contraindre sa volonté. La constitution de l'État suppose donc nous le disions tout à l'heure, un profond antagonisme social *homo homini lupus* (*): c'est ce que dit Louis Blanc lui-même, lorsque, après avoir distingué les hommes en forts et faibles se disputant, comme des bêtes féroces, leur nourriture, il fait intervenir entre eux, comme médiateur, l'État.

Donc l'État serait inutile, l'État manquerait d'objet comme de motif, l'État devrait s'abroger lui-même, s'il venait un moment ou, par une cause quelconque, il n'y eût plus dans la société ni forts ni faibles, c'est-à-dire où l'inégalité des forces physiques et intellectuelles ne pût pas être une cause de spoliation et d'oppression, indépendamment de la protection, plus fictive d'ailleurs que réelle, de l'État.

Or, telle est justement la thèse que nous soutenons aujourd'hui.

Ce qui adoucit les mœurs, et qui fait peu à peu régner le droit à la place de la force, ce qui fonde la sécurité, qui crée progressivement la liberté et l'égalité, c'est, bien plus que la religion et l'État, le travail; c'est, en premier lieu, le commerce et l'industrie; c'est ensuite la science, qui le spiritualise; c'est, en dernière analyse, l'art, sa fleur immortelle. La religion par ses promesses et ses terreurs, l'État, par ses tribunaux et ses armées, n'ont fait que donner au sentiment du droit, trop faible chez les premiers hommes, une sanction, la seule intelligible à des esprits farouches. Pour nous, que l'industrie, les sciences, les lettres, les arts, ont corrompus, comme disait Jean-Jacques, cette sanction réside ailleurs: elle est dans la division des propriétés, dans l'engrenage des industries, dans le développement du luxe, dans le besoin impérieux de bien-être, besoin qui fait à tous une nécessité du travail. Après la rudesse des premiers âges, après l'orgueil des castes et la constitution féodale des premières sociétés, un dernier élément de servitude restait encore: c'était le capital. Le capital ayant perdu sa prépondérance, le travailleur, c'est-à-dire le commerçant, l'industriel, le laboureur, le savant, l'artiste, n'a plus besoin de protection: sa protection, c'est son talent, c'est sa science, c'est son industrie. Après la déchéance du capital, la conservation de l'État, bien loin de protéger la liberté, ne peut que compromettre la liberté.

C'est se faire une triste idée de l'espèce humaine, de son essence, de sa perfectibilité, de sa destinée, que de la concevoir comme une agglomération d'individus exposés nécessairement, par l'inégalité des forces physiques et intellectuelles, au péril constant d'une spoliation réciproque ou de la tyrannie de quelques-uns. Une pareille idée atteste la philosophie la plus rétrograde; elle appartient à ces temps de barbarie où l'absence des vrais éléments de l'ordre social ne laissait au génie du législateur d'autre moyen d'action que la force; où la suprématie d'un pouvoir pacificateur et vengeur apparaissait à tous comme la juste conséquence d'une dégradation antérieure et d'une souillure originelle. Pour dire toute notre pensée, nous regardons les institutions politiques et judiciaires comme la formule exotérique et concrète du mythe de la chute, du mystère de la Rédemption, et du sacrement de pénitence. Il est curieux de voir de prétendus socialistes, ennemis ou rivaux de l'Église et de l'État, se faire les copistes de tout ce qu'ils blasphèment: du système représentatif en politique; du dogme de la chute en religion.

Puisqu'on parle tant de doctrine, nous déclarons franchement que telle n'est point la nôtre.

Pour nous, l'état moral de la société se modifie et s'améliore avec son état économique. Autre est la moralité d'un peuple sauvage, ignorant et sans industrie; autre celle d'un peuple travailleur et artiste; autres, par conséquent, sont les garanties sociales chez le premier, autres chez le second. Dans une

(*) *homo homini lupus*: l'homme est un loup pour l'homme.

société transformée, presque à son insu, par le développement de son économie, il n'y a plus ni forts ni faibles; il n'existe que des travailleurs, dont les facultés et les moyens tendent sans cesse, par la solidarité industrielle et la garantie de circulation, à s'égaliser. Vainement, pour assurer le droit et le devoir de chacun, l'imagination se reporte à cette idée d'autorité et de gouvernement qui atteste le profond désespoir des âmes longtemps effrayées par la police et le sacerdoce: le plus simple examen des attributions de l'État suffit pour démontrer que, si l'inégalité des fortunes, l'oppression, la spoliation et la misère ne sont point l'éternel apanage de notre nature, la première lèpre que nous ayons à réformer, après l'exploitation capitaliste, la première plaie à guérir, c'est l'État.

Voyons, en effet, le budget à la main, ce que c'est que l'État.

L'État, c'est l'armée. - Réformateur, avez-vous besoin d'armée pour vous défendre? En ce cas, vous entendez la sécurité publique comme César et Napoléon... Vous n'êtes pas républicain, vous êtes despote.

L'État, c'est la police; police urbaine, police rurale, police des eaux et forêts. - Réformateur, avez-vous besoin de police? Alors vous entendez l'ordre comme Fouché, Gisquet, Caussidière et M. Carlier. Vous n'êtes point démocrate, vous êtes mouchard.

L'État, c'est tout le système judiciaire: juges de paix, tribunaux de première instance, cours d'appel, cour de cassation, haute cour, tribunaux de prudhommes, tribunaux de commerce, conseils de préfecture, conseil d'État, conseils de guerre. - Réformateur, avez-vous besoin de toutes ces jugeries? Alors vous entendez la justice comme MM. Baroche, Dupin et Perrin Dandin. Vous n'êtes point socialiste, vous êtes un routier.

L'État, c'est le fisc, le budget. - Réformateur, vous ne voulez pas de l'abolition des impôts? Alors vous entendez la richesse publique comme M. Thiers, pour qui les budgets les plus gros sont les meilleurs. Vous n'êtes point un organisateur du travail, vous êtes un rat de cave.

L'État, c'est la douane. - Réformateur, vous faut-il, pour protéger le travail national, des droits différentiels et des barrières? Alors vous vous entendez au commerce et à la circulation comme M. Fould et M. Rothschild. Vous n'êtes point un apôtre de la fraternité, vous êtes un juif.

L'État, c'est la dette publique, la monnaie, l'amortissement, les caisses d'épargne, etc... - Réformateur, est-ce là votre science première? Alors vous entendez l'économie sociale comme MM Humann, Lacave-Laplagne, Garnier-Pagès, Passy, Duclerc, et l'homme au quarante écus. Vous êtes un Turcaret (*).

L'État... mais il faut s'arrêter. Il n'y a rien, absolument rien dans l'État, du haut de la hiérarchie jusqu'en bas, qui ne soit abus à réformer, parasitisme à supprimer, instrument de tyrannie à détruire. Et vous nous parlez de conserver l'État, d'augmenter les attributions de l'État, de rendre de plus en plus fort le pouvoir de l'État! Allez, vous n'êtes point un révolutionnaire; car le véritable révolutionnaire est essentiellement simplificateur et libéral. Vous êtes un mystificateur, un escamoteur; vous êtes un brouillon.

3- D'une destination ultérieure de l'État.

Ici surgit, en faveur de l'État, une dernière hypothèse. Parce que l'État, disent les pseudo-démocrates, n'a rempli jusqu'à présent, qu'un rôle de parasitisme et de tyrannie, ce n'est pas une raison de lui refuser une destination plus noble et plus humaine. L'État est destiné à devenir l'organe principal de la production, de la consommation et de la circulation; l'initiateur de la liberté et de l'égalité.

Car la liberté et l'égalité, c'est l'État.

Le crédit, c'est l'État.

(*) *Turcaret ou le Financier*: comédie de Alain-René LESAGE (1668-1747).

Le commerce, l'agriculture et l'industrie, c'est l'État.

Les canaux, les chemins de fer, les mines, les assurances, de même que les tabacs et les postes, c'est l'État.

L'éducation publique, c'est l'État.

L'État enfin, quittant ses attributions négatives pour en revêtir de positives, d'opresseur, improductif et rétrograde qu'il fut toujours, doit devenir organisateur, producteur et serviteur. C'est la féodalité régénérée, la hiérarchie des associations ouvrières, organisées et échelonnées suivant une formule puissante, dont Pierre Leroux se réserve de nous révéler le secret.

Ainsi, les organisateurs de l'État supposent, car, en tout ceci, ils ne font qu'aller de supposition en supposition, que l'État peut changer sa nature, se retourner, pour ainsi dire, lui-même, de Satan devenir archange, et après avoir vécu, pendant des siècles, de sang et de carnage comme une bête féroce, paître le cytise avec les chevrettes, et donner la mamelle aux agneaux. C'est ce que nous enseignent Louis Blanc et Pierre Leroux; c'est, nous l'avons dit il y a longtemps, tout le secret du socialisme.

«Nous aimons le pouvoir tutélaire, généreux, dévoué, prenant pour devise ces paroles profondes de l'Évangile: Que le premier d'entre vous soit le serviteur de tous les autres, et nous le haïssons, dépravé, corrupteur, oppressif, faisant du peuple sa proie. Nous l'admirons représentant la partie généreuse et vivante de l'humanité; nous l'abhorrons quand il en représente la partie cadavéreuse. Nous nous révoltions contre ce qu'il y a d'insolence, d'usurpation, de brigandage dans cette notion: l'ÉTAT-MAÎTRE, et nous applaudissons à ce qu'il y a de touchant, de fécond et de noble dans cette notion: l'ÉTAT-SERVITEUR. Disons mieux: il est une croyance à laquelle nous tenons mille fois plus qu'à la vie, c'est notre croyance dans la prochaine et définitive TRANSFORMATION du pouvoir. Là est le passage triomphal du monde ancien au monde nouveau. Tous les gouvernements de l'Europe reposent aujourd'hui sur la notion de l'ÉTAT-MAÎTRE; mais les voilà qui dansent, éperdus, la ronde des morts...»
(Le Nouveau Monde, 15 novembre 1849).

Pierre Leroux est tout à fait dans ces idées. Ce qu'il veut, qu'il enseigne et qu'il appelle, c'est une régénération de l'État, - il n'a pas dit encore par qui et par quoi doit s'opérer cette régénération, - comme il veut et appelle une régénération du christianisme, sans qu'il ait pu, jusqu'ici, poser son dogme et donner son *Credo*.

Nous croyons, à l'encontre de Pierre Leroux et de Louis Blanc, que la théorie de l'État tutélaire, généreux, dévoué, producteur, initiateur, organisateur, libéral et progressif, est une utopie, une pure illusion de leur optique intellectuelle. Pierre Leroux et Louis Blanc ressemblent, selon nous, à un homme qui, debout sur une glace et voyant son image renversée, prétendrait que cette image doit devenir une réalité et remplacer un jour, qu'on nous passe l'expression, sa personne naturelle.

Voilà ce qui nous sépare de ces deux hommes, dont nous n'avons jamais songé, quoi qu'ils disent, à nier les talents et les services, mais dont nous déplorons l'hallucination obstinée. Nous ne croyons pas à l'ÉTAT-SERVITEUR: c'est pour nous tout simplement une contradiction.

Serviteur et maître, quand ils se disent de l'État, sont termes synonymes; de même que plus et moins, quand ils se rapportent à l'égalité, sont termes identiques. Le propriétaire, par l'intérêt du capital, demande plus que l'égalité; le communisme, par la formule: *A chacun suivant ses besoins*, accorde moins que l'égalité: c'est toujours de l'inégalité; et c'est ce qui fait que nous ne sommes ni communiste ni propriétaire. Pareillement, qui dit État-maître, dit usurpation de la puissance publique; qui dit État-serviteur, dit délégation de la puissance publique; c'est toujours aliénation de cette puissance, toujours une puissance, toujours une autorité externe, arbitraire, à la place de l'autorité immanente, inaliénable, intransférable, des citoyens: toujours plus ou moins que la liberté. C'est pour cette raison que nous ne voulons pas de l'État.

Au surplus, pour sortir de la métaphysique et rentrer dans le domaine de l'expérience, voilà ce que nous avons à dire à Louis Blanc et à Pierre Leroux.

Vous prétendez et affirmez que l'État, que le gouvernement peut et doit être intégralement transformé dans son principe, dans son essence, dans son action, dans ses rapports avec les citoyens, comme dans ses résultats; qu'ainsi l'État, banqueroutier et faux-monnayeur, doit être la source de tout crédit; qu'ennemi des lumières pendant tant de siècles, et en ce moment encore hostile à l'enseignement primaire et à la liberté de la presse, c'est à lui de pourvoir, d'office, à l'instruction des citoyens; qu'après avoir laissé se développer, sans son secours, souvent même malgré sa résistance, le commerce, l'industrie, l'agriculture et tous les instruments de la richesse, il lui appartient de prendre l'initiative de tout travail comme de toute idée; qu'enfin, adversaire éternel de la liberté, il doit encore, non pas laisser la liberté à elle-même, mais créer, mais diriger la liberté. C'est dans cette transformation merveilleuse de l'État que consiste, suivant vous, la Révolution actuelle.

Vous avez donc tout à la fois, d'abord à établir la vérité de votre hypothèse, en déduisant sa légitimité traditionnelle, ses titres historiques, en exposant sa philosophie; en second lieu, à en faire l'application.

Or, il appert déjà que théorie et pratique, tout, dans votre hypothèse, est en contradiction formelle, et avec l'idée même, et avec les faits antérieurs, et avec les tendances les plus authentiques de l'humanité.

Votre théorie, disons-nous, implique contradiction dans ses termes, puisqu'elle prétend faire de la liberté une création de l'État, tandis que c'est l'État, au contraire, qui doit être une création de la liberté. En effet, si l'État s'impose à ma volonté, l'État est maître; je ne suis pas libre; la théorie est à bas.

Elle est en contradiction avec les faits antérieurs, puisqu'il est certain, et reconnu par vous, que tout ce qui s'est produit, dans la sphère de l'activité humaine, de positif, de bon et de beau, a été le produit exclusif de la liberté, agissant indépendamment de l'État, et presque toujours en opposition avec l'État; ce qui mène droit à cette proposition, qui ruine votre système, que la liberté se suffit à elle-même et n'a pas besoin de l'État.

Elle contredit enfin votre théorie, les tendances manifestes de la civilisation; puisque au lieu d'ajouter sans cesse à la liberté et à la dignité individuelle, en faisant, suivant le précepte de Kant, de chaque âme humaine un exemplaire de l'humanité tout entière, une facette de l'âme collective, vous subordonnez la personne privée à la personne publique, vous soumettez l'individu au groupe, vous absorbez le citoyen dans l'État.

C'est à vous de lever, par un principe supérieur à la liberté et à l'État, toutes ces contradictions. Pour nous, qui nions purement et simplement l'État; qui, suivant résolument la ligne de la liberté, restons fidèle à la pratique révolutionnaire, nous n'avons point à vous démontrer la fausseté de votre hypothèse, nous attendons vos preuves. L'État-maître est perdu, vous en convenez avec nous. Quant à l'État-serviteur, nous ne savons ce que ce peut être; nous nous en défions comme d'une souveraine hypocrisie. L'État-serviteur nous semble tout à fait être la même chose qu'une servante-maîtresse; nous n'en voulons pas; nous préférons, jusqu'à nouvel ordre, épouser en légitime mariage la Liberté. Expliquez donc, s'il vous est possible, comment, après avoir démoli l'État par amour pour cette liberté adorée, nous devons maintenant, par l'effet du même amour, revenir à l'État. Jusqu'à ce que vous ayez résolu ce problème nous continuerons de protester contre tout gouvernement, toute autorité, tout pouvoir nous maintiendrons, envers et contre tous, la prérogative libérale. Nous vous dirons: La liberté est, pour nous, chose acquise; or vous savez la règle de droit: *Melior est conditio possidentis*. Produisez vos titres à la réorganisation du gouvernement; sinon, pas de gouvernement !

Résumons.

L'État est la constitution extérieure de la puissance sociale. Cette constitution suppose, en principe, que la société est un être de raison dépourvu de spontanéité, de providence, d'unité, et qui a besoin, pour agir, d'être fictivement représentée par un ou plusieurs mandataires électifs ou héréditaires: hypothèse dont le développement économique des sociétés et l'organisation du suffrage universel concourent également à démontrer la fausseté.

(*) *In aequali jure melior est conditio possidentis*: A droit égal, meilleure est la condition du possédant.

La Constitution de l'État suppose en outre, quant à son objet, que l'antagonisme ou l'état de guerre est la condition essentielle et indélébile de l'humanité, condition qui nécessite, entre les faibles et les forts, l'intervention d'une force coercitive qui mette fin aux combats par une oppression générale. Nous soutenons qu'à cet égard la mission de l'État est finie; que, par la division du travail, la solidarité industrielle, le goût du bien-être, la répartition égale du capital et de l'impôt, la liberté et la justice obtiennent de plus sûres garanties que toutes celles que leur offraient jadis la religion et l'État.

Quant à une transformation utilitaire de l'État, nous la considérons comme une utopie que contredisent à la fois et la tradition gouvernementale, et la tendance révolutionnaire, et l'esprit des réformes économiques désormais admises. Dans tous les cas, nous disons qu'à la liberté seule appartiendrait de réorganiser le pouvoir, ce qui équivaut aujourd'hui à une exclusion complète du pouvoir.

En résultat, ou point de révolution sociale, ou plus de gouvernement; telle est, sur le problème politique, notre solution.

Pierre-Joseph PROUDHON.
